

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



PLAN FROID: LE FOYER SONNE L'ALARME
DOSSIER: **PASSAGERS ET ANIMAUX**
SOCIAL: **AIDER LES AIDANTS**

IMAGE : © PONO MARENCKO / FOTOLIA.COM

N°236
DÉCEMBRE 2012

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX 0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ CENTRE GABRIEL ROSSET

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
191 PLACES

AS       365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON
38 PLACES

    365

■ LA MAISON DE RODOLPHE

105 RUE VILLON / 69008 LYON
40 PLACES

     365 

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
16 PLACES

■ RENFORT HIVERNAL 2012-2013

130 PLACES
■ LYON 2ÈME, 3ÈME, 4ÈME
■ FRANCHEVILLE 69340

■ FROID EXTRÊME HIVER 2012-2013

150 PLACES (GYMNASÉ, ETC.)

ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
60 PERSONNES PAR JOUR

       365

■ ACCUEIL SAINT VINCENT

10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON
90 PERSONNES PAR JOUR

      365

■ LA RENCONTRE

2 RUE PELLETIER / 69004 LYON
50 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

■ RELAIS SOS

90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON
100 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

HEBERGEMENT D'INSERTION

■ FOYER EUGÈNE PONS

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
25 PLACES

AS     365

■ RÉSIDENCES LE « 85 »

ET « LES HORTENSIA »
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
42 PLACES

AS     365

■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
68 PLACES

AS      365

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
27 PLACES

      365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
100 PLACES

AS     365

■ ANTENNES FAMILLES

100 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS      365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

12 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

      365

CAPACITÉS D'ACCUEIL

■ HÉBERGEMENT URGENCE :

269 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE
146 PERSONNES (RENFORT HIVER)
150 PERSONNES (FROID EXTRÊME)

■ HÉBERGEMENT INSERTION :

374 PERSONNES

■ ACCUEIL DE JOUR :

300 PERSONNES PAR JOUR

ATELIER D'INSERTION

■ ATELIER CUISINE

10 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE
MAINTENANCE
13 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSFORMATION

6 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT

11 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS

14 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE

24 POSTES
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ RECYCLERIES

7 POSTES
DANS LES DÉCHETTERIES
■ 82 AV. APOLLINAIRE / 69009 LYON
■ 29 ROUTE DE LA GARE
69340 FRANCHEVILLE
■ IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
■ CROIX BLANCHE - ZA DEUX VALLÉES
69670 VAUGNERAY

AS      365

ACCOMPAGNEMENT

■ L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE ET UNE ACTIVITÉ PRÉSENTE AU CŒUR DE TOUTES LES AUTRES.

AS      365

■ HALTE DE NUIT

68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
30 PLACES

     365



SANTÉ

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LITS DE REPOS

12 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



BRIC A BRAC

CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

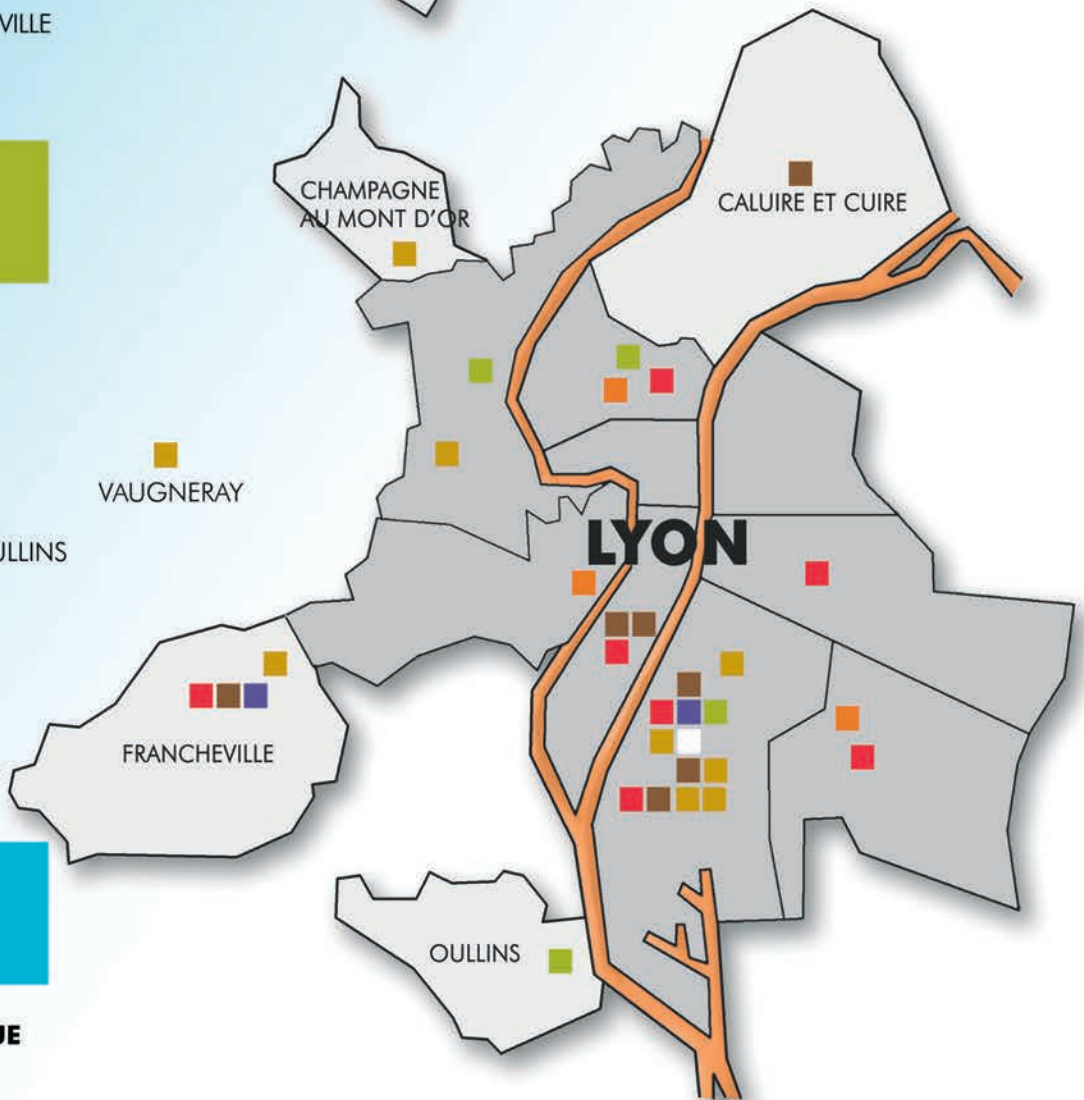


VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION



OUVERTURE PERMANENTE



RENFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



→ Dominique MENTRÉ Président

Monique ESCOFFIER-ROY, Vice-présidente

Jean-Pierre FUËS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

REDACTION

Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Monique ESCOFFIER /

Djida GRANGER / Sébastien GUTH /

Bruno LÉPINE / Michel LÉVY /

Didier MACIOCIA / Annie PAPILLON /

Noëlle PIERRE / Paul VEYRIRAS

Ils ont collaboré à ce numéro :

François ASENSIO / Franck BIASINI /

Camille BOUVIER / Régis BRETONES /

Georges CLERC / Jean-Bernard COFFY /

François GENEST / Tiang GIRARD /

Hubert GUYOTAT / Marc LABORIE /

Sylvestre NAHOUNOU / Francis NOËL /

Hassan OUALI / Michel PAILLARD /

Adrien PICHON

Dépôt légal :

3^e trimestre 2012

Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 25.500 exemplaires

ÉDITORIAL

Chaque soir, plusieurs centaines de personnes qui ont appelé les services du 115 restent à la rue car aucune solution d'hébergement n'a pu leur être proposée.

Les deux causes avancées pour expliquer cette grave crise à laquelle nous sommes confrontés, sont connues : insuffisance chronique du nombre de places d'urgence et embolisation des centres d'hébergement où le Passager se transforme, au fil du temps en résidant.

Mais, ces explications sont insuffisantes car cette crise trouve également ses origines dans les incohérences actuelles de notre système d'hébergement. La préparation du Plan Froid 2012-2013 a été une nouvelle fois l'occasion de s'en rendre compte.

Incohérence dans les objectifs poursuivis et les moyens alloués

Alors que nous savons que les 810 places créées au titre du dispositif hivernal dans le département du Rhône ne suffiront pas, l'État envisage déjà d'offrir à ceux qui auront eu la chance d'en bénéficier, une place d'hébergement pérenne ou un logement définitif.

LE FOYER reste clairement positionné sur l'hébergement d'urgence, celui qui nécessite une réponse immédiate à une situation de détresse.

Que personne ne se retrouve à la rue, lorsque le printemps reviendra, est un objectif louable. Mais cet objectif ne résiste pas à l'analyse, car il sous-entend que nous puissions trouver plus de 800 places, dans des centres d'hébergement ou dans des logements, dans le contexte actuel de pénurie.

Qu'en est-il est par ailleurs de l'équité dans l'attribution d'un logement, si nous privilégions ceux qui sont hébergés dans des centres d'hébergement provisoires, au détriment de ceux qui en attendent déjà un depuis plusieurs années dans des conditions inacceptables !

Incohérence dans le rang des priorités

Alors que l'ensemble des services ministériels sont concentrés sur l'élaboration du Plan quinquennal de lutte contre la pauvreté tel qu'il a été annoncé au plus haut niveau de l'État, nous ne savons pas à la veille du Plan Froid si les moyens nécessaires à sa mise en œuvre seraient disponibles... A ce jour, nous ne disposons d'ailleurs toujours pas d'une convention d'engagement de la part de l'État bien que les premières résidences hivernales aient déjà été ouvertes par LE FOYER et d'autres associations !

Sur ces propos alarmistes mais malheureusement réalistes, mes pensées vont à tous les plus démunis, ainsi qu'à ceux qui tentent de les aider tout au long de l'année ou lors de ce nouveau Plan Froid, avec une pensée toute particulière aux écoutants du 115, en charge d'entendre 24 h sur 24 la détresse de chacun sans pouvoir y répondre de façon satisfaisante.

Je vous invite à partager avec les bénévoles et les salariés du FOYER, la joie de fêter la venue au monde de Celui qui s'est identifié aux pauvres. Pauvres que nous côtoyons chaque jour, parfois sans même le savoir et pour lesquels ceux qui soutiennent notre action, par le temps ou les moyens qu'ils nous donnent, sont les bons Samaritains que nous ne remercierons jamais assez.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année. ■

* Voir présentation des actions du FOYER pour le Plan Froid pages 6 et 7

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Bric à Brac	16
Nous aider	23
BRÈVES	5/8
VIE DU FOYER	
Plan Froid	6 à 7
Gabriel ROSSET	8
Ça bouge à VILLEFRANCHE	8
Fêtes de fin d'année au FOYER	9
Carnet	9
Retour en images	10
CAHIER SOCIAL	
Plaidoyer	11
Aider les aidants	12 à 13
Les Passagers et les animaux	14 à 15
CAHIER ÉCONOMIQUE	
P.E.R.L.E.	17
Une confiance labellisée	18
SPIRITUALITE / CULTURE	
À Marie	19
L'organisation de la Fraternité	20
Préparez le chemin du Seigneur	21
LYON-JÉRUSALEM à pied	21
Noël	22

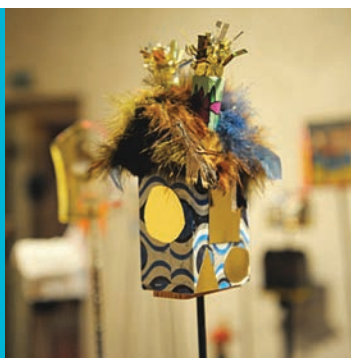


QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE RHÔNE

LES 16 ET 17 FÉVRIER 2013

LE FOYER recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, la moitié du budget de l'association dépendant en partie de la générosité sous toutes ses formes.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au standard de l'association (Tél. 04 72 76 73 53). N'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan de solidarité !



BESOIN DE TOI(T)

En partenariat avec la Mairie de Lyon 8ème et la MJC de BRON, pour la quatrième année consécutive, les artistes du collectif Singul'ART donnent de leur temps et de leur talent pour une bonne cause : celle des personnes en difficulté.

Lors de différents ateliers, le collectif appelle les artistes et les amateurs à confectionner des « cabanes précieuses ». Ces cabanes de petit format sont constituées de

toutes sortes de matériaux de récupération : bois, métal, carton, verre, textile, pâte à papier... Venez les découvrir lors de deux expositions puis d'une vente aux enchères au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

■ **EXPOSITION DES CABANES PRECIEUSES** du 10 octobre au 29 décembre

■ **VENTE AUX ENCHERES AU PROFIT DU FOYER** le jeudi 13 décembre à 19h

MAIRIE DE LYON 8ÈME, 12 AVENUE JEAN MERMOZ / 69008 LYON

NOMINATION

Nous venons d'apprendre la nomination de **Madame Aimée DUBOS**, au poste de Préfète déléguée à l'Égalité des chances auprès du Préfet de Rhône-Alpes, Jean-François CARENCO.

Elle succède à **Monsieur Alain MARC**. Nous souhaitons bonne chance à Alain MARC pour ses nouvelles fonctions, et bienvenue à Aimée DUBOS.

AGENDA

→ 13 DÉCEMBRE

BESOIN DE TOI(T) / EXPOSITION VENTE DE « PETITES CABANES PRÉCIEUSES » Grande vente aux enchères de petites cabanes précieuses réalisées par des artistes du collectif SINGUL'ART, au profit des « Passagers » le 13 décembre 19h à la mairie du 8ème arrondissement de Lyon, 12 avenue Jean Mermoz 69008 LYON - (Tram T2 arrêt Bachut)

→ FIN DÉCEMBRE / DÉBUT JANVIER

FÊTES DE FIN D'ANNÉE Des fêtes de fin d'année auront lieu dans l'ensemble des structures. Les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'organiser et animer ces manifestations.
Merci de vous inscrire au standard : 04 72 76 73 53

→ 16 ET 17 FÉVRIER 2013

QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE RHÔNE

À cette occasion, rejoignez nos équipes de quêteurs !

Merci de vous inscrire au standard du FOYER : 04 72 76 73 53

→ 16 ET 17 MARS 2013

THÉÂTRE: La Comédie du Pamplemousse jouera « Le Ravissement d'Adèle » de Rémi De Vos, Salle Sainte-Hélène les 16 mars à 20h30 et 17 mars à 15h au profit d'associations dont LE FOYER.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER.

PLAN FROID

LE FOYER SONNE EGALEMENT L'ALARME



→ Comme chaque année, LE FOYER se mobilise dès le mois de septembre pour organiser en coordination avec l'Etat et les autres associations du Rhône l'accueil du plus grand nombre de personnes vivant à la rue pendant la période hivernale.

Il s'agit de trouver des locaux en capacité de recevoir dans des conditions dignes ceux qui nous seront orientés par les services du 115. Il s'agit également d'imaginer de nouvelles solutions comme l'organisation de « mouvements tiroirs » entre différentes structures qui permettent par exemple de libérer des places au Centre Gabriel ROSSET. Il s'agit également d'organiser l'intendance, fournir des couvertures, des repas chauds...

Cette mobilisation de tous les acteurs de l'hébergement d'urgence, coordonnée par les services de l'Etat a permis de fixer pour objectif l'ouverture de 810 places supplémentaires (hors périodes de froid extrême et halte de nuit), ce qui constitue un effort collectif très impor-

tant puisque ce nombre s'établissait à environ 660 places pour l'hiver 2011/2012.

Pourtant, il est à craindre que ces efforts ne suffisent pas à faire face à la demande, tant nous avons déjà constaté sa très forte augmentation, et nous prévoyons qu'elle s'accroisse encore dès que le froid s'installera sur notre agglomération.

Plus de 1.500 personnes seront en demande d'hébergement chaque jour et environ 500 d'entre elles ne trouveront aucune solution

Ainsi, le nombre de demandes d'hébergement au 115 du Rhône a explosé en septembre de plus 48,6 % par rapport à l'an passé, et le nombre de personnes à qui aucune solution n'a pu être proposée a dépassé le nombre de 730 en octobre.

L'absence totale de fluidité dans les centres d'hébergement a considérablement aggravé cette dramatique situation, notamment par l'obligation faite aux structures gestionnaires de pratiquer le principe de continuité de l'hébergement d'urgence (cf. article Lettre Ouverte - Arche 234).

Ainsi au mois de novembre 2012, le 115 du Rhône a disposé en moyenne d'une quinzaine de places face à plus de 450 demandes d'hébergement formulées chaque jour. Une situation difficilement vécue par les écoutants du 115 qui n'ont d'autre solution à proposer que de « rappeler plus tard »...

Si nous extrapolons ces données en fonction des observations réalisées les années précédentes, nous estimons que demain, lorsque le froid ne permettra plus de dormir dans des abris de fortune ou dans des squats, **plus de 1.500 personnes seront en demande d'hébergement chaque jour et environ 500 d'entre elles ne trouveront aucune solution, ni dans les places nouvellement créées, ni par des solutions individuelles (famille, amis... etc.).**

Ainsi, au-delà des demandes de l'Etat de mettre en place dès aujourd'hui des solutions d'hébergement pérenne pour les personnes qui devront quitter les camps hivernaux à partir du mois d'avril 2013, la priorité du FOYER reste d'accueillir de façon inconditionnelle celui qui en a besoin pendant cet hiver.

C'est pourquoi nous partageons la position de tous ceux qui, dans la presse ou les médias ont poussé un cri d'alarme.

326 PLACES SUPPLEMENTAIRES PREVUES CET HIVER A CONDITION QUE L'ETAT PUISSE APPORTER UNE CONTRIBUTION SUFFISANTE

Ainsi, pendant la période hivernale du 1er novembre 2012 au 2 avril 2013, **LE FOYER a prévu d'ouvrir des places supplémentaires et de renforcer les moyens existants avec :**

- **30 places** (sans hébergement) à la **Halte de Nuit**, 85 rue Sébastien GRYPHE à LYON 7ème pour les personnes qui ne souhaitent pas être orientées en structure d'hébergement, un accueil sans couchage de 21 heures à 6 heures du matin est proposé.
- **16 places** pour des personnes isolées et des couples au **FOYER de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**, 461 rue Robert SCHUMAN
- **25 places** pour des hommes isolés à **La Résidence La Chardonnière**, 65 Grande Rue à FRANCHEVILLE, par le transfert de publics stabilisés du Centre Gabriel ROSSET pendant cette période.
- **30 places** pour des familles et des femmes avec enfants à La Résidence **Le Bordeaux** 1 rue du BELIER à LYON 2ème,
- **30 places** pour des femmes avec enfants dans les locaux situés rue **Eugène PONS** à LYON 4ème,

- **45 places** pour des familles et des femmes avec enfants à la **Maison du Pari** 120 rue Antoine CHARIAL à LYON 3ème, les résidents de l'Auberge des Familles ayant intégré les nouveaux locaux de l'Agapè (emménagement prévu en décembre).

EN CAS DE FROID EXTREME (DÉCISION PRÉFECTORALE)

- **100 places**, pour tout public, dans un gymnase réquisitionné par le préfet en cas de froid extrême
- **20 places**, pour des familles nombreuses avec enfants (3 à 4 familles) à la **Maison ALLAIS** rue Sébastien GRYPHE LYON 7ème, soit en période de grand froid soit exclusivement en cas de très grand froid
- **30 places**, pour des hommes isolés et un couple en cas de froid extrême en « suroccupation » au **Centre Gabriel ROSSET**, 3 rue Père CHEVRIER LYON 7ème

EN OUTRE,

- **L'Accueil de Jour Saint-Vincent**, situé dans le Vieux Lyon, a ouvert ses portes, en partenariat avec l'Ordre de Malte, les dimanches matin de 9h à 12h,
- **La Veille Sociale Téléphonique du Rhône** a renforcé ses équipes d'écouter pour répondre et orienter les personnes composant le 115 (numéro d'appel gratuit d'urgence),
- Enfin LE FOYER pourra être amené à livrer des repas dans des structures gérées par d'autres associations, grâce à la nouvelle Cuisine Centrale.

Au total, au cœur de cet hiver, LE FOYER pourrait assurer près de 1.000 places, toutes structures confondues (soit 326 places supplémentaires). ■

Didier MACIOCIA

ATTENTION : Au moment de mettre sous presse, aucun accord financier n'a pu être trouvé avec l'État, ce qui est susceptible de remettre en cause certaines actions proposées par LE FOYER cet hiver. En effet, il n'est pas dans notre intention de substituer la générosité de nos donateurs à l'insuffisance chronique de financements publics, pour des missions réalisées en délégation pour le compte de l'État.

URGENT : LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI A BESOIN DE COUVERTURES

Indispensables pour qui-conque est à la rue ou dans les centres d'hébergement, les couvertures et les duvets font aujourd'hui défaut au FOYER.

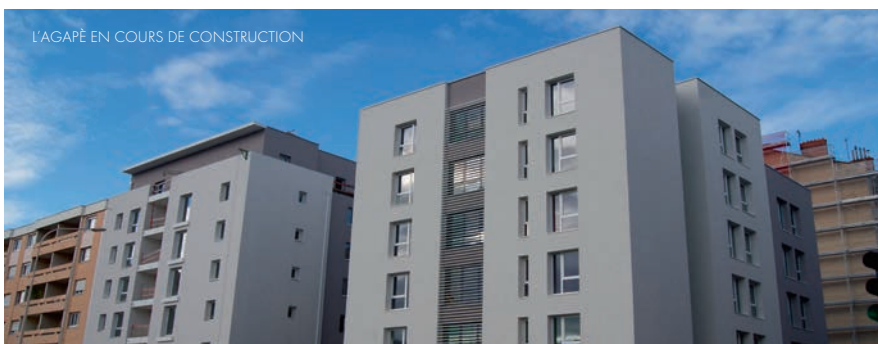
Outre les besoins pour les centres d'hébergement, LE FOYER distribue, par le biais de ses vestiaires d'urgence, ou par l'intermédiaire d'autres associations, pas moins de **5.000 couvertures** ou duvets chaque année.

L'ouverture de nombreuses places en cette période de froid nécessite de nombreuses couvertures. L'hiver n'est pas fini, et les besoins sont encore immenses !

LE FOYER est très inquiet par la très forte diminution de son stock et en appelle à tous.

Merci de déposer vos couvertures et duvets, propres et en bon état, aux dépôts de dons :

- 85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON
- 8 boulevard de L'ARTILLERIE 69007 LYON



GABRIEL ROSSET

LA SAINTETÉ À HAUTEUR D'HOMME



Nous sommes un certain nombre à avoir connu Gabriel ROSSET soit au FOYER, soit au lycée Chaponnay où il a enseigné, soit à la basilique de Fourvière où il guidait les pèlerins et dans bien d'autres lieux qu'il fréquentait comme l'abbaye des Dombes par exemple.

Tous ont été marqués par sa présence, son regard, son attention à

l'autre, son amour de l'Évangile qu'il souhaitait transmettre à ceux dont il croyait avoir la responsabilité baptismale: les Passagers, ses élèves, les bienfaiteurs et serviteurs de l'œuvre mariale du FOYER, ses amis et tous ceux qu'il croisait sur son chemin.

S'il ne nous appartient pas de dire si nous avons connu ou vécu avec un Saint, nous pouvons témoigner que Gabriel ROSSET avait quelque chose qui se conjugait au quotidien avec le verbe Aimer: Aimer à la lumière de l'Évangile.

En 1999 quelques amis proches de Gabriel ROSSET ont fondé l'Association « Amis de Gabriel ROSSET » avec pour objectif d'étudier la possibilité de béatification du Serviteur de Dieu Gabriel ROSSET. Avec le soutien efficace du Cardinal Philippe BARBARIN, une enquête diocésaine a été ouverte dans le diocèse de Lyon. Le dossier validé par Rome poursuit son cours maintenant à la Congrégation de la Cause des Saints.

Cette procédure devrait durer plus de dix années, et entraînera des frais équivalents à 50.000 euros que l'association des Amis de Gabriel ROSSET, seule, ne peut supporter.

Dans un monde en perte de sens de la vie, nous pensons que la figure de Gabriel ROSSET peut être un phare qui éclaire la vie de certains, un témoignage de vie qui permet de comprendre qu'il est possible de vivre aujourd'hui l'exigence de l'Évangile, de mesurer la grâce de la pérennité d'une œuvre mariale qui témoigne de la volonté de Dieu dans l'agglomération lyonnaise où se poursuit de nos jours encore le charisme de la charité dans la cité. ■

François ASENSIO,
Président « Amis de Gabriel ROSSET »

POUR AIDER L'ASSOCIATION « AMIS DE GABRIEL ROSSET » À SOUTENIR LA CAUSE DE BÉATIFICATION, MERCI D'ADRESSER VOS DONS À: POSTULATION GABRIEL ROSSET/ 3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / CHÈQUE À L'ORDRE DE « POSTULATION GABRIEL ROSSET » BANQUE POSTALE LYON 15 014 47 F

ÇA BOUGE À VILLEFRANCHE

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI à VILLEFRANCHE, sous la responsabilité d'Hubert GUYOTAT et de Sylvestre NAHOUNOU a trouvé son rythme de croisière depuis son emménagement dans les nouveaux locaux en 2010. Aujourd'hui, ce sont une dizaine de salariés et une centaine de bénévoles qui se mobilisent et œuvrent à son bon fonctionnement, recrutés avec l'aide du Pôle Bénévoles qui accueille tous les premiers jeudis du mois les nouveaux membres.

L'Accueil La main Tendue reçoit 60 personnes chaque jour, le BRIC A BRAC a largement développé son activité et sa clientèle, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion

Sociale accueille 27 personnes et la partie Hébergement d'Urgence ouverte pour le Plan Froid propose 16 places. Enfin l'Antenne Familles située dans le quartier de Belleroche se développe également et devrait atteindre 25 logements.

Outre la visite de Rama YADE (voir retour en images page 10), de nombreuses animations et manifestations ont lieu en cette fin d'année. A commencer par la grande Collecte de la Banque Alimentaire qui a réuni pas moins de 120 bénévoles sur le territoire caladois.

Du 14 au 20 novembre, LE FOYER de VILLEFRANCHE a participé à la semaine de la Solidarité Interna-



tionale en Beaujolais. Un vrai travail de réseau avec les entreprises du secteur a été engagé, avec par exemple l'implication du Rotary Club de VILLEFRANCHE pour assurer une permanence le samedi, ou encore une formation de la CGPME qui a eu lieu le 29 novembre.

Enfin la fin d'année sera l'occasion de multiples festivités (Noël, Jour de l'an...). Ça bouge vraiment à VILLEFRANCHE!

CARNET LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Claude ANTHOUARD**, décédé le 8 octobre 2012, à l'âge de 60 ans, Passager de la Chardonnière.

■ Sœur **Janine DOUTRELOUX**, décédée le 11 octobre 2012, à 71 ans, Bénévole à l'accueil de Jour Saint VINCENT de PAUL.

■ Monsieur **Bernard BOUCHUT**, décédé le 2 novembre 2012, à l'âge de 77 ans, Bénévole au BRIC A BRAC d'Oullins.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

CÉRÉMONIE DE TOUSSAINT :

Le 5 novembre, les bénévoles, salariés et Passagers du FOYER se sont recueillis au Cimetière de la Guillotière devant les caveaux de l'association et le jardin du souvenir. A cette occasion, une personne proche d'un Passager était présente, elle témoigné sa gratitude par ce message que nous avons souhaité vous faire partager :

« Nous avons assistés ce matin à la cérémonie à la mémoire des Passagers disparus depuis novembre 2011. Parmi ces Passagers disparus, il y avait mon frère pour lequel nous n'avions plus de nouvelles depuis de nombreuses années.

Nous n'étions pas à son enterrement, faute de le savoir. La cérémonie de ce matin m'a aidée à faire le deuil, et m'a fait remonter des souvenirs douloureux à la surface.

Je voulais remercier toutes les personnes qui se sont occupées de lui pendant ses années d'errance et lors de son enterrement. Je voulais également saluer toutes les personnes présentes ce matin que l'on sent unies par une même motivation : aider et apporter de la chaleur aux personnes sans abri.

Merci encore pour tout et je félicite le courage de chaque salarié et bénévole. »

FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU FOYER



© AURYNDRIKSON - FOTOLIA.COM/WWW

24 DÉCEMBRE

Le 24 décembre, une soirée festive et une messe de Noël seront organisées au Centre Gabriel ROSSET.

Nous avons besoin d'environ 30 personnes pour l'accueil, l'échange, le dialogue, l'animation festive, et l'animation liturgique de la messe.

Par ailleurs, à partir de 19h est organisée à la Chardonnière une messe de Noël, suivie d'une soirée festive. Nous recherchons quelques bénévoles pour aider à l'organisation.

25 DÉCEMBRE

Chaque année, LE FOYER ouvre grandes les portes du Centre Gabriel ROSSET le jour de Noël à midi pour offrir un repas aux familles (parents et enfants) ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de Lyon.

Nous avons besoin d'environ 30 bénévoles pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas et faire la fête.

Le repas de Noël sera particulièrement festif, aussi faisons-nous appel à votre générosité pour financer ces 400 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous. Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises, des objets de toilette ou des vêtements et des sous-vêtements pour hommes.

31 DÉCEMBRE

Bienvenue à tous les bénévoles qui désirent faire la fête le 31 décembre, avec nos amis du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Si vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, ou autres activités récréatives, informez-nous !

COMMENT NOUS AIDER POUR CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?

■ En devenant bénévole :

Téléphone du standard de l'Association : 04 72 76 73 53

Mail : benevolat@fnDSA.org

■ En offrant un Repas de Noël à 10 euros

J'offre : 1, 2, 3, 4, ___ repas de Noël à 10 euros

RETOUR EN IMAGES



■ **17 SEPTEMBRE:** Benoit VIANNAY et LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ont été récompensés du Prix régional de « l'Engagement Sociétal » dans le cadre du Prix de l'entrepreneur de l'Année 2012 organisé par Ernst and Young et L'Express, avec le soutien de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, Verlingue et OSEO.



■ **22 SEPTEMBRE:** Grande journée des bénévoles et salariés du FOYER à la Chardonnière. 350 personnes étaient présentes pour une journée forte, placée sous le signe de la convivialité.



■ **12 OCTOBRE:** Rama YADE accompagnée de Bernard PERRUT député-maire de VILLEFRANCHE et d'élus locaux a rencontré les bénévoles, salariés et passagers du FOYER de VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE.



■ **17 OCTOBRE:** LE FOYER a participé à la Journée de la lutte contre la Misère en partenariat avec La Mairie de Lyon 4ème, le collectif d'Artistes BHN, La Sauce Singulière, le GEM Arlequin et ATD Quart Monde.



■ **18 OCTOBRE:** LE FOYER a participé à l'opération « Bon débarras » auprès des habitants de la Cité Garnier dans le 8ème arrondissement pour les sensibiliser au recyclage.

■ **19 OCTOBRE:** LE FOYER était invité par l'Association des Maires du Rhône lors de leur Forum, ce qui lui a permis de tisser des liens avec les élus locaux.



■ **5 NOVEMBRE:** Hommage aux Passagers, aux bénévoles, salariés et amis disparus, lors de la cérémonie de Toussaint devant les caveaux et le jardin du souvenir du FOYER au Cimetière de la Guillotière (Lyon 8ème).



■ **10 ET 11 NOVEMBRE:** LES JOURNÉES D'ENTRAIDE, la grande brocante du FOYER au Palais des Sports de Gerland, ont été une nouvelle fois très plébiscitées.



■ **23 ET 24 NOVEMBRE:** Les bénévoles et salariés du FOYER ont participé à la grande Collecte de la Banque Alimentaire du Rhône, partenaire indispensable de notre association.

PLAIDOYER

POUR LA CRÉATION D'UNE AGENCE EUROPÉENNE DE COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

en regroupant l'ensemble des acteurs de la cohésion sociale locale, les institutions et les associations et en y associant un réseau de bénévoles professionnalisés susceptible de pouvoir servir de référent de parcours. Il s'agit avant toute chose d'éviter les ruptures de parcours dans les itinéraires sociaux et professionnels amenant les personnes à l'autonomie de vie grâce à un emploi, un logement et la préservation de leur santé.

Cette mise en œuvre aurait trois principaux avantages pour l'Europe :

Le premier serait d'ordre politique : créer autour des élus de proximité une culture sociale commune à tous les pays européens en tenant compte de la spécificité et de l'organisation de chaque pays.

Le deuxième avantage serait opérationnel et économique : les ruptures de parcours sont très coûteuses en temps et en argent. Il permettrait ainsi de créer un itinéraire plus sécurisé parce que plus simple et plus lisible pour les bénéficiaires.

Enfin, cela permettrait une meilleure maîtrise des flux migratoires : L'Europe doit rester un continent d'accueil et de travail à l'heure de la mondialisation. L'Agence permettrait de mieux fluidifier le flux migratoire entrant en ne faisant pas uniquement porter la charge sur les pays qui présentent les meilleurs avantages sociaux. Ceci permettrait également de mettre en œuvre sur le terrain de façon pratique, les directives d'immigration européennes et leur déclinaison dans chaque État membre.

POUR QUELS DÉFIS ?

Un défi politique : cette mise en œuvre nécessite une adhésion de l'ensemble des dirigeants politiques, économiques et sociaux de chaque pays, en premier lieu les députés du parlement européen et la confédération de syndicats européens.

Un défi économique : il sera également nécessaire de créer l'adhésion de l'ensemble des acteurs économiques européens comme la Banque Centrale

Européenne pour les prêts destinés à financer les projets locaux, régionaux et nationaux, les patronats européens et leurs branches professionnelles en particulier pour développer les aspects formation professionnelle, le partage de projets collectifs et développer la volonté commune d'éviter les plans sociaux massifs, malgré la libre concurrence. Cela nécessite des accords de branche qui ne soient plus uniquement nationaux. Enfin, il sera nécessaire de réorienter les aides économiques apportées à chaque pays à travers le FSE et le FEDER.

Un défi opérationnel : dans le cadre d'une coopération renforcée des acteurs politiques, économiques et sociaux locaux, il sera nécessaire de clarifier les parcours santé - logement - emploi, en rapprochant l'ensemble des associations à vocation économique et sociale et plus particulièrement des milieux éducatifs et sportifs. L'utilisateur trouvera son compte par une meilleure compréhension des parcours sociaux professionnels et par un interlocuteur unique tout au long de ce parcours. Cela nécessitera avant tout le recrutement et la création de couples de référents « professionnalisés » bénévoles - salariés.

EN CONCLUSION

Il est urgent de faire des propositions d'actions économiques et sociales de proximité pour créer une véritable dynamique de solidarité. Pour ce faire il est nécessaire de créer une véritable Agence de Cohésion Économique et Sociale dont l'un des principaux buts serait de garantir à l'échelon des territoires de proximité la traçabilité des parcours santé, emploi, logement.

Il s'agit avant tout de construire une institution permettant de donner du sens et de la cohérence aux dispositifs existants. Cette coordination ne veut pas dire leur suppression ! En étant plus efficace dans les finalités l'ensemble des pays européens ferait des économies d'échelle bien nécessaires compte tenu de la situation financière d'aujourd'hui. ■

Jean-Bernard COFFY



→ L'idée européenne née de la volonté de paix de ses pères fondateurs SCHUMANN, de GASPERI, ADENAUER, de GAULLE, MONNET... vit des heures de vérités cruciales.

En effet, pour ses dirigeants il ne pouvait y avoir de solidarité entre les pays européens s'il y avait dissociation entre prospérité économique et développement social. Aujourd'hui, l'esprit de solidarité a largement fait place à une tentative de mise en œuvre de gouvernance économique commune, loin d'être achevée, au détriment d'une recherche de cohésion sociale dont on n'entend plus parler. Les sommets européens où il n'est question que de crise de l'Euro, de renflouement des banques, ne peuvent à eux seuls créer un esprit européen fédérateur pour 328 millions de citoyens dont une partie grandissante rejoint le camp des « indignés ». On ne pourra pas construire l'Europe, continent de paix pour nos enfants et petits-enfants sur une pauvreté reconnue pour 22 millions de personnes.

QUELS SONT LES ENJEUX ?

Il s'agit de se doter d'un levier commun nommé « Agence européenne de Cohésion Économique et Sociale », instrument pérenne dont la gouvernance générale serait calée sur le suivi de proximité des citoyens les plus démunis. Par exemple, en France, cette agence pourrait renforcer le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires de minima sociaux (type RSA) déjà en cours en élargissant à la problématique de l'emploi celle du logement et de l'accès à la santé. Cette gouvernance de proximité pourrait reposer sur la volonté politique des Maires autour d'une Commission qu'ils présideraient

AIDER LES AIDANTS



→ Le texte qui suit constitue la retranscription remaniée d'une communication faite à l'occasion de la très aimable invitation du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI à la journée salariés-bénévoles dans le magnifique site de la Chardonnière à Francheville le samedi 22 septembre 2012. Lors de cette intervention, j'ai voulu témoigner de mon expérience de psychologue clinicien auprès des personnes en situation de grande précarité, auprès des équipes socio-éducatives au front de l'accompagnement de ce public, mais aussi de mon regard de chercheur sur les enjeux mobilisés dans ces accompagnements¹.

Le propos que je vais tenter d'éclairer dans ces lignes vise à promouvoir les dispositifs d'aide aux aidants dans les accompagnements auprès de personnes en situation de grande précarité, que ces accompagnements relèvent du champ de l'action professionnelle ou de celle de bénévoles engagés dans ces pratiques. Le contexte économique

actuel nous oblige à faire œuvre de prévention et d'attention auprès de cette ressource vive et précieuse que constitue le bénévolat. C'est donc vraiment dans une perspective préventive et bienveillante qu'il faudra comprendre ce texte, comme le témoignage direct d'un pair engagé dans ces pratiques de terrain et dans un travail de recherche.

La précarité dont il sera question ici va bien au-delà de la précarité originelle du petit humain qui naît, rappelons-le, en état de grande prématurité par rapport à d'autres mammifères en raison de la taille de son cerveau.

Le traitement de cette vulnérabilité première par l'environnement (en général, les parents du nourrisson) constitue par contre un déterminant majeur dans la capacité future

du sujet à surmonter les moments de précarité que la vie lui imposera nécessairement (au sens large de tous les moments où un équilibre acquis est remis en question par une perte quelle qu'elle soit). On pourrait dire que la tâche de l'environnement familial consiste à faire « oublier » au bébé son état d'extrême précarité en répondant « suffisamment bien² » à ses besoins biologiques (nourriture, sommeil, change...) et ses besoins affectifs (sécurité, permanence, continuité, attention...). Donald W. WINNICOTT³ a montré que cette illusion (faire oublier au bébé son état de détresse originelle) était nécessaire pour la constitution d'un sentiment solide de confiance en soi et en les autres, sentiment qui permet de ne pas se faire « abattre » par les événements tragiques que la vie ne manque pas d'imposer à chacun.

Le contexte économique actuel nous oblige à faire œuvre de prévention et d'attention auprès de cette ressource vive et précieuse que constitue le bénévolat

René SPITZ⁴ a bien montré au début des années cinquante les effets ravageurs que pouvait provoquer l'absence de réponse adaptée aux besoins affectifs du nourrisson. Selma FRAIBERG⁵ est peut-être la première psychanalyste à avoir approché sur le terrain ce qui pourrait être considéré comme les conditions les plus défavorables pour la constitution de solides ressources contre les situations de vulnérabilité. Depuis son dispensaire au cœur de quartiers ravagés par la pauvreté, le crime et la drogue, Selma FRAIBERG et son équipe sont allées au devant de la souffrance psychosociale, rendant visite dans les appartements de jeunes mères souvent célibataires et parfois atteintes elles-mêmes de troubles psychiques, pour tenter un travail de prévention de la

souffrance psychique infantile. Son témoignage⁶ peut être considéré comme une extraordinaire description des conditions de constitution de la précarité à son origine : carences affectives ou maltraitance avérée, ruptures familiales, placements, troubles psychiques des parents (dépression, addiction...), isolement, pauvreté... Sans négliger les facteurs économiques, sociologiques ou politiques, on peut dire que Selma FRAIBERG a montré les conditions traumatiques qui pouvaient générer par la suite une vulnérabilité particulière à la grande précarité : tout le contraire de l'illusion positive décrite par D. W. WINNICOTT.

Ma propre expérience d'écoute des récits de vie de personnes en situation de grande précarité rejoint

très souvent les situations exposées par Selma FRAIBERG. Je voudrais ici insister sur le caractère traumatique de certains événements de vie dans le parcours de ces hommes et femmes, dans la mesure où ces traumatismes ont une influence indirecte sur les personnes qui les accompagnent dans la durée. C'est ma pratique d'accompagnement clinique auprès des équipes qui me le fait constater avec force et qui m'autorise à faire mienne cette phrase de Laurie-Anne PEARLMAN : « le soutien social a un coût émotionnel⁷ ». C'est également dans une recherche-action au long cours¹ que nous avons pu mettre en lumière avec mes collègues chercheurs, ces effets de l'accompagnement sur les accompagnants : fatigue, douleurs musculaires, migraines, troubles de la concentration, insomnie, hypervigilance... Ces effets pénibles relèvent de phénomènes de traumatisme vicariant ou traumatisme par procuration, encore appelés usure de compassion, par Laurie-Anne PEARLMAN et d'autres chercheurs nord-américains à sa suite⁷.

La traumatisme vicariant est une transformation négative du soi touchant les personnes engagées de manière authentique et empathique dans une relation d'aide au long cours auprès de personnes ayant subi elles-mêmes d'importants traumatismes (particulièrement des traumatismes relationnels chroniques). Cette altération est inévitable dès lors que l'on est engagé dans de telles relations et

ne résulte ni de l'accompagné ni de l'accompagnant.

le soutien social a un coût émotionnel

A l'origine, le terme était appliqué à l'expérience contre-transférentielle de thérapeutes engagés dans un travail auprès de personnes ayant survécu à d'importants traumatismes comme l'inceste. Puis son acception a été élargie pour décrire des phénomènes similaires observés chez une large palette de personnes impliquées dans l'assistance ou au contact de survivants de traumatismes, comme les travailleurs sociaux de première ligne, les humanitaires, les policiers, des prêtres ou des journalistes recueillant des témoignages... Il est important de souligner que ces effets concernent aussi bien des professionnels dûment formés que des bénévoles.

Le principal amplificateur de ces mécanismes de traumatisme vicariant réside dans le degré d'exposition aux personnes ayant elles-mêmes subi des traumatismes dans leur histoire ; le principal facteur d'aggravation de ces phénomènes réside dans le degré d'isolement de la personne qui y est exposée. Il est donc important de promouvoir les dispositifs de reprise et de traitement de ces effets de l'accompagnement : analyse de la pratique, groupes de supervision... Mais aussi d'insister sur les risques liés à la méconnaissance de ces effets, méconnaissance qui pourrait conduire les personnes exposées à minimiser la souffrance liée à ces phénomènes

en se les attribuant (« je ne suis pas bon dans ma pratique », « je suis trop fragile », « je ne sais pas faire »). Des accompagnants mieux préparés et suffisamment soutenus par des dispositifs formels ou informels (importance des échanges avec les pairs) constituent la meilleure des préventions contre ces phénomènes inévitables qui peuvent dans des cas extrêmes avoir un coût humain dramatique.

C'est apparemment un paradoxe dans ces pratiques d'accompagnement : être touché et affecté par les personnes que l'on accompagne montre qu'une capacité d'accueil humain de la souffrance psychosociale existe, et que là réside la plus grande partie des modalités de traitement de cette souffrance ; mais il faut en même temps être vigilant à la souffrance provoquée par procuration chez les accompagnants, au risque que cette souffrance ne détruise les conditions même d'accueil de la souffrance des accompagnés par le retrait ou la « démission » des accompagnants.

Notre responsabilité collective, sociale, est engagée dans la prise en compte et la résolution de cet apparent paradoxe de l'accompagnement auprès des personnes en situation de grande précarité. ■

Adrien PICHON
Psychologue clinicien

¹ Voir le rapport suivant : COLIN V., PICHON A., BONNEVAL L., & FURTOS J. (2012). Aspects psychosociologiques et éthiques de l'accompagnement au logement de personnes ayant un long parcours d'errance. De la nécessité d'habiter la relation d'accompagnement (p. 225). Bron : ONSMP-ORSPERE.

² Pour reprendre l'expression bien connue du psychanalyste anglais D. W. WINNICOTT.

³ WINNICOTT, D. W. (1958). De la pédiatrie à la psychanalyse. Paris, Payot.

⁴ Des extraits du documentaire réalisé par ce grand psychanalyste américain sont facilement accessibles sur internet, mais les images de ces bébés en « dépression anaclitique » sont assez difficiles à regarder.

⁵ Psychanalyste et ancienne assistante sociale américaine qui a beaucoup travaillé la question de la souffrance psychique familiale dans un contexte de grande précarité sociale au milieu des années 1970.

⁶ FRAIBERG, S. (2007). Fantômes dans la chambre d'enfants : évaluation et thérapie des perturbations de la santé mentale du nourrisson. Le fil Rouge. Paris : Presses universitaires de France.

⁷ Dossier Traumatisme vicariant : quand la compassion use, Prévention au Travail, 2007/20-3, Québec, CSST, IRSST.

DOSSIER « LES PASSAGERS ET LES ANIMAUX »

Parmi les structures du FOYER, deux centres proposent aux résidents de s'occuper d'animaux. La Chardonnière qui a décidé de monter une « ferme pédagogique », et La Maison de Rodolphe créée spécialement pour les personnes isolées en possession d'un animal domestique.

LA VIE À LA FERME DE LA CHARDONNIERE



→ Chaque lieu, chaque maison a ses habitudes, ses ressources... Au début, les résidents du Centre d'Hébergement d'insertion de la Chardonnière passent la journée en ville, où ils ont leurs habitudes, leurs amis, puis remontent le soir. Au fil du temps, ils prennent leurs marques et leurs repères et finissent par « rester » à La Chardonnière. Mais pourquoi rester ?

Cette question que nous posent régulièrement les résidents, nous a conduits à repenser notre « vivre ensemble ». En effet, habiter sous le même toit nécessite forcément de faire des concessions, des compromis, faire attention aux autres... mais cela peut être aussi une opportunité pour construire ensemble.

Pour cela il faut que tous se sentent « appartenir » à ce lieu pour pouvoir le perfectionner, le modifier, l'investir. Il fallait trouver quelque chose qui occupe

mais surtout qui ait un sens, voire qui donne du sens à la vie. C'est ainsi que l'idée de la ferme est apparue.

Au départ, le folklore, la nouveauté ont attiré les résidents et, petit à petit, une vraie relation est née.

CRÉER DU LIEN

Nos résidents ont tous des difficultés avec le lien (peur de perdre, peur de faire du mal à ceux qu'on aime, persuadés qu'ils ne peuvent rien apporter de bon...). L'expérience avec les ânes, les poules, oiseaux et compagnie est un premier pas vers une relation. En effet, « si l'animal vient me voir, me reconnaît quand j'ouvre la porte de l'enclos, c'est que je ne suis pas trop mauvais ». Se risquer dans une relation humaine est trop angoissant pour beaucoup d'entre eux mais avec un animal, grand nombre ont accepté de prendre ce risque.

A travers cette ferme, les résidents se sont attachés à leur lieu de vie : ils se répartissent les tâches, débattent sur les modes de dressage...

Se sentir responsable d'un être vivant, lui vouloir du bien, et savoir qu'on leur fait confiance pour cette mission est très valorisant pour eux.

Le fait de se promener aux alentours de la Chardonnière avec les ânes, d'inviter des personnes extérieures à venir les voir, permet aux résidents de recréer du lien avec « la société ». C'est également très gratifiant pour eux que des personnes viennent voir quelque chose « qui leur appartient » et qu'eux seuls peuvent manier ! Pour nous, accompagnants, cette ferme est avant tout un outil de travail, un moyen pour accéder à une rencontre authentique. Au cours d'une balade, d'une « chasse à l'âne », on se dit souvent beaucoup de choses !

Les personnes que nous accompagnons peuvent se révéler vraiment différentes au contact des animaux. Nous avons été surpris par la patience ou la douceur de certains résidents.

Le sport, l'activité physique sont des notions souvent assez difficiles à stimuler. Le sport apporte un mieux-être physique. C'est une notion que beaucoup d'entre eux n'ont pas ! Ils sont, au contraire, très souvent dans un rapport douloureux à leur corps : « il faut souffrir pour se sentir vivant ». Ce besoin d'autodestruction est très difficile à faire tomber. Faire une promenade dans le parc, faire du sport, pour quoi faire ?

Il fallait trouver quelque chose qui occupe mais surtout qui ait un sens, voire qui donne du sens à la vie.

Aussi il est très étonnant de voir nos résidents passer de longs moments à courir derrière les ânes, à pousser la brouette pour apporter le foin, laver la bassine d'eau... Comme si l'espace d'un moment, ils avaient oublié qu'ils se devaient de ne pas faire attention à eux. On les a surpris à se surpasser !

La diversité des animaux est importante dans cette expérience, cela permet à chacun de s'occuper de l'animal avec lequel il est le plus à l'aise.

Les poules ont apporté à la vie de la maison un vrai moment de réminiscence. Beaucoup étaient heureux d'avoir des poules « comme avant, quand j'étais petit ».

L'expérience de l'enclos a été également très enrichissante. Les résidents ont pu nous dire à quel point il était important de « contenir », de fermer le pré. A des moments, lorsqu'il y a un trop-plein, il y a ce besoin d'ouvrir l'enclos. Leur redonner leur liberté, et puis vite il faut aller les chercher « on ne peut pas les laisser dehors ! ».

Cela nous permet souvent de parler du cadre, de ses limites, des espaces de liberté...

L'animal va également apaiser, rassurer la personne. Le désir d'être avec l'animal et de faire quelque chose pour l'animal peut permettre la maîtrise des angoisses, de l'hyperactivité, du manque de capacité à rester concentré de manière soutenue. Il peut permettre un dépassement de soi.

La ferme a quelque fois apporté des disputes entre Passagers, sur la manière de s'en occuper, l'oubli de leur apporter du foin... Mais se disputer pour quelque chose auquel on tient est un réel pas vers une relation qui fait grandir et qui valorise. ■

Camille BOUVIER

JAMAIS SANS MON CHIEN



HASSAN OUALI,
RESPONSABLE DE LA
MAISON DE RODOLPHE



Depuis son ouverture, voici vingt mois, la Maison de Rodolphe, Centre d'hébergement initié par Alain MERIEUX situé rue Villon dans le 8ème arrondissement de Lyon, accueille outre des familles, dix hommes seuls avec leur(s) chien(s).

Hassan OUALI, le responsable de cette structure, a bien voulu, pour L'Arche, expliquer comment se vivait cette expérience originale d'accueil. Il nous aide à comprendre le caractère fusionnel de la relation qu'établissent certains Passagers avec leur chien.

L'ARCHE: Vous accueillez à la Maison de Rodolphe des hommes de la rue avec leur chien? Qui les dirige vers cette structure du FOYER? Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce public bien spécifique?

Hassan OUALI: Les Passagers accompagnés d'un ou plusieurs chien(s) nous sont envoyés par le 115. Nous accueillons deux publics assez différents l'un de l'autre. D'abord des routards, qui parcourent la France, parfois l'Europe, et qui « se posent » quelque temps à la Maison de Rodolphe. Et puis, bien sûr, des hommes qui vivaient à Lyon depuis des années, à la rue ou dans des squats faute de places suffisantes dans des structures permettant d'être accueillis avec leur animal de compagnie, avant l'ouverture de la Maison de Rodolphe.

L'ARCHE: Quelles règles fixez-vous aux Passagers pour que cet accueil se passe dans des conditions optimales?

H.O.: Les règles commencent à s'appliquer au bout de la rue. Nos Passagers doivent respecter notre environnement, ne serait-ce qu'en ramassant les crottes de leur chien. Par exemple, nous sommes à proximité du lycée Lumière; j'ai établi avec le proviseur de cet établissement les meilleures relations afin que nos hôtes ne perturbent pas la vie du quartier. Ensuite, au sein de la maison, les Passagers ne peuvent pas laisser vagabonder leur(s) chien(s) - ils peuvent en avoir deux - les bêtes doivent être perpétuellement en laisse ou attachées, même dans les chambres. Et lorsque les hommes sont appelés à partir en ville pour les démarches diverses visant à leur réinsertion, le chien est placé au chenil ou laissé attaché dans la chambre. Homme et bête sont ainsi rassurés!

Nous exigeons, en outre, que les hommes fassent le ménage quotidien de leur chambre et, à tour de rôle toutes les semaines le nettoyage des parties communes de la maison. Ils doivent redevenir les acteurs de leur vie et de leur réinsertion. Pour moi, il est très important que les personnes que nous accueillons sachent que s'ils ont des droits (avoir un toit, pouvoir se laver, manger à sa faim, héberger son chien) ils ont aussi des devoirs: rendre le « vivre ensemble » possible et dans les meilleures conditions.

L'ARCHE: Et ça marche? Ils se réinsèrent?

H.O.: Quand ils arrivent chez nous, les hommes sont pris en charge par une petite cellule constituée de l'éducateur, de l'assistante sociale, de l'infirmière et du vétérinaire (bénévole) pour le chien. Selon la personne, le temps de réinsertion prend plus ou moins de temps.

Concrètement, en 2012, cinq hommes ont pu réintégrer un logement bien à eux, une personne est en CDI, une autre a intégré le parcours P.E.R.L.E. (Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par L'Emploi). Nous avons eu cette année jusqu'à cinq Passagers sur les dix ayant un emploi.

L'ARCHE: Cette relation homme-chien est vécue par beaucoup des hommes de la rue qui vous arrivent de manière très fusionnelle, apparemment?

H.O.: Ah oui! On peut le dire! Un jour, arrivant chez nous, un homme m'a dit: « A la rue, je n'ai pas mangé tous les jours à ma faim, mais mon chien, si! » C'est dire! J'ajouterais que lorsqu'un de nos hôtes semble préoccupé, cafardeux, nous lui demandons comment va son chien. C'est souvent de là que vient son mal-être.

La Maison de Rodolphe permet de travailler sur la séparation entre l'homme et son chien. Dans la rue, la relation fusionnelle relevait de la survie: c'était « la personne de confiance », « à la vie à la mort ». Nous travaillons sur ce lien affectif, non pour le rompre mais pour qu'il ne soit plus un frein à une réinsertion, en offrant par exemple la possibilité de laisser son animal en sécurité le temps d'un rendez-vous ou d'une journée de travail.

Mais même si la comparaison peut paraître audacieuse, je pense parfois que nos Passagers établissent avec leur chien une relation du même type que celle des parents avec leurs enfants. Que de fois on entend un homme héler son chien en ces termes: « Mon bébé, viens voir ton papa! » ■

Propos recueillis par
Michel CATHELAND

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

BRIC À BRAC



PHOTO FABRICE JANNIER

LES BRIC À BRAC DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI POUR S'HABILLER, SE CHAUSSER, SE MEUBLER, S'ÉQUIPER... TOUT EN ÉTANT SOLIDAIRE AVEC LES PLUS DÉMUNIS !

ACHETEZ SOLIDAIRE ET À PETIT PRIX !

BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON 69004 LYON
TÉL. +33 (0) 04 72 07 94 89
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE 14H30 À 17H30, SAMEDI DE 9H À 12H / MÉTRO HÉNON / BUS C13.

BRIC A BRAC GUILLOTIÈRE

56 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON
TÉL. +33 (0) 4 72 73 09 27
MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 17H30
MÉTRO GUILLOTIÈRE OU SAXE-GAMBETTA

BRIC A BRAC OULLINS

6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS
TÉL. +33 (0) 4 72 66 95 02
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14H30 À 17H30
SAMEDI DE 9H30 À 12H / BUS C7 / C10.

BRIC A BRAC VAISE

21 RUE BERJON 69009 LYON
TÉL. +33 (0) 4 78 47 13 47
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 14H30 À 17H30 SAMEDI DE 9H À 12H / MÉTRO GARE DE VAISE.

BRIC A BRAC VILLEFRANCHE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
TÉL. 04 63 60 05 38
MARDI, JEUDI DE 14H À 17H / SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H

OU DEPOSER VOS DONS EN NATURE ET CONTACTER LE SERVICE COLLECTE ?

SERVICE **COLLECTE A DOMICILE**: Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux. Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72** ou par mail: collecte@fnds.org

DEPOTS DE DONS

DEPOT GUILLOTIÈRE

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE LYON 7ÈME
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H
WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H

DEPOT ARTILLERIE

8 BOULEVARD DE LYON 7ÈME
TÉL. 04 78 39 32 95
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 16H30. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

DEPOT BRIC A BRAC DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
TÉL. 04 63 60 05 38
MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE 9H À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

RECYCLERIES

(BUNGALOW AU SEIN DES DÉCHETTERIES)

RECYCLERIE DE VAUGNERAY

(DÉCHETTERIE) CROIX BLANCHE - ZA DES DEUX VALLÉES 69670 V A U G N E R A Y
TÉL. 04 78 45 76 83
LUNDI DE 10H À 12H / DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 12H / FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

RECYCLERIE DE VAISE

82, AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE LYON 9ÈME
TÉL. 04 78 47 10 57
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE*
FERMETURE LE WEEK-END.

RECYCLERIE DE FRANCHEVILLE

29 RTE DE LA GARE 69340 FRANCHEVILLE
TÉL. 04 78 59 04 32
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE*
FERMETURE LE DIMANCHE.

RECYCLERIE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR

IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
TÉL. 04 78 47 56 51.
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE*
FERMETURE LE WEEK-END.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES ET DES RECYCLERIES (GRAND LYON):

■ DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS
DU LUNDI AU VENDREDI: 9H-12H ET 14H-17H / SAMEDI DE 9H À 17H / DIMANCHE DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

■ DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE
DU LUNDI AU VENDREDI: 8H30-12H ET 13H30-18H / SAMEDI DE 8H30 À 18H30 / DIMANCHE DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

P.E.R.L.E. : DES CANDIDATS PRÊTS A L'EMPLOI

→ Depuis le 1^{er} janvier 2012, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI propose un programme de remise à l'emploi: le « P.E.R.L.E » Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi.

Il s'agit d'un dispositif expérimental d'une durée de 2 ans, coordonné par LE FOYER à la demande du Préfet du Rhône et financé par le Fonds Social Européen.

L'objectif du P.E.R.L.E. est de sélectionner et d'accompagner vers et dans l'emploi, 200 personnes issues des Centres d'Hébergement du département du Rhône.

UN DISPOSITIF INNOVANT

Inscrit dans une démarche différente des parcours classiques d'insertion, ce dispositif repose en premier lieu sur une **sélection des candidats** adressés par les travailleurs sociaux des Centres d'Hébergement du département. En fonction de leur profil personnel et professionnel, ces choix sont validés par LE FOYER. Ainsi, sur les 127 personnes dorées et déjà été orientées vers le dispositif cette année, 76 candidatures ont été sélectionnées pour intégrer le parcours.

Les personnes choisies bénéficient ensuite d'une **formation adaptée**, qui permet de garantir le « savoir-être » et l'opérationnalité du candidat en vue de faciliter son intégration: comportement, connaissance des codes de l'entreprise (organisation, hiérarchie, horaires) et préparation aux entretiens d'embauche. La formation est ensuite individualisée pour répondre aux besoins et situations de chacun.

S'ensuit une **mise directe à l'emploi** au sein d'une entreprise conventionnelle. En parallèle, il est mis en place un **accompagnement vers et dans**



L'ATELIER DE DYNAMISATION DU PARCOURS P.E.R.L.E.

l'emploi par une prise de contact avec l'entreprise en amont du recrutement, une attention particulière pendant les deux premières semaines, puis un suivi personnalisé modulé en fonction des besoins et la demande de la personne et de l'entreprise.

Pour mener à bien ce parcours, des partenariats institutionnels ont été établis notamment avec la DIRECCTE, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Pôle Emploi, le Conseil général du Rhône, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, permettent de surcroît au P.E.R.L.E. de s'articuler avec les dispositifs d'insertion professionnelle locaux et nationaux existants.

LE FOYER A LA RECHERCHE D'ENTREPRISES PARTENAIRES

De nombreuses entreprises, parmi lesquelles le Groupe SEB, EDF, Kéolis, Dalkia, Aldes, DMR, Arthésis diffusion, Ascanis ou encore Lyon Sécurité, ont fait le pari gagnant de dépasser les clichés stigmatisant les publics issus des Centres d'Hébergement, et de pourvoir le P.E.R.L.E. en emplois disponibles.

La richesse et la diversité des métiers pratiqués dans notre région, en parfaite adéquation avec les profils professionnels des participants au dispositif, représente une formidable opportunité de partenariats.

Plus de 60 contrats ont été passés avec les entreprises déjà partenaires. Les emplois les plus recherchés se situent dans le service à la personne, le BTP, le nettoyage, le gardiennage, la restauration, la manutention... avec peu ou prou de qualification et d'expérience.

L'équipe P.E.R.L.E. se propose de rencontrer toutes les entreprises séduites par les perspectives de cet engagement solidaire. ■

Contact pour les entreprises : Régis BRETONES

CHARGÉ DU PROGRAMME P.E.R.L.E.
PORT. 33(0)6 04 59 41 34
REGIS.BRETONES@FNDSA.ORG

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES PARTENAIRES ?

- Recruter des candidats dont l'employabilité et la motivation sont garanties par le dispositif.
- Dynamisation des candidats avant la prise de poste, et suivi ensuite pendant 6 mois
- Enrichissement de la politique de Ressources Humaines tournée vers l'insertion professionnelle.
- S'associer à un projet novateur à résonance départementale.
- Valoriser l'image de votre entreprise et de votre profession en permettant à des personnes économiquement exclues de retrouver un emploi et un logement.
- Bénéficier d'allègement de charges.



→ « Donner en confiance », derrière ces mots œuvre le Comité de la Charte du Don en Confiance qui a agréé LE FOYER en 2011 pour la qualité de sa gestion. François GENEST, Directeur du Comité s'est prêté au jeu de l'interview pour l'Arche.

L'ARCHE: Le « Comité de la Charte » existe depuis 1989. Y avait-il alors une « ardente nécessité » à créer cet organisme ? Pouvez-vous nous préciser le contexte dans lequel il a vu le jour ? Quels sont les membres fondateurs ?

François GENEST: Le Comité est né dans un contexte de polémiques nombreuses sur l'utilisation des fruits des collectes opérées par les organisations faisant appel à la générosité publique, alors même que les montants en question ne cessaient de croître. Ce contexte a convaincu plusieurs responsables d'organisations agissant principalement dans le secteur humanitaire et social - au premier rang desquels Monsieur BLOCH-LAINÉ, président de l'Uniopss - de prendre une initiative. Convaincus de la plus-value d'une approche privilégiant « l'autodiscipline concertée », pour reprendre l'expression de l'époque, ces responsables ont élaboré une charte de déontologie et 18 organisations se sont engagées dès le début dans cette dynamique. Ce qu'il faut retenir, me semble-t-il, c'est non seulement la pertinence de l'intuition des fondateurs, mais aussi la dimension d'innovation sociale de cette démarche et la capacité que le Comité a su se donner depuis, pour se développer dans le respect de l'esprit de ses initiateurs. Son défi est de se

DONNER EN CONFIANCE... AU FOYER UNE CONFIANCE LABELLIÉE

réinventer en permanence pour devenir, progressivement, la référence dans le secteur du contrôle de l'appel à la générosité publique pour favoriser ainsi le don en confiance et donc contribuer au développement de la générosité.

L'ARCHE: Le Comité a agréé, à ce jour, 78 organisations en France (dont 3 dans le département du Rhône). A quelles exigences convient-il de répondre afin d'obtenir cet agrément ?

F.G.: Nos critères statutaires sont à la fois simples et exigeants. Tout candidat à l'agrément doit être de droit français et avoir un caractère non lucratif, justifier d'un objet social à caractère d'intérêt général, avoir au moins deux années d'existence, faire appel à la générosité du public pour un total annuel supérieur à 500 000 € et enfin, adresser une demande officielle au président du Comité. Si le Conseil d'administration accepte la candidature sur le principe, une instruction très détaillée est ensuite opérée avant de délivrer, ou non, le premier agrément. Celui-ci est renouvelable tous les 3 ans.

L'ARCHE: « Donner en confiance »... Selon vous, comment le donateur doit-il entendre cette formule ? Quel « plus » lui offre cet agrément par le « Comité de la charte » ?

F.G.: Pour utiliser une formule lapidaire, le Comité s'attache à vérifier qu'une organisation fait ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait. Nous pouvons donc témoigner, pour le donateur, qu'une organisation agréée est respectueuse de nos exigences déontologiques qui portent sur le respect de son fonctionnement statutaire et d'une gestion désintéressée, sur la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds, la transparence financière.

Le Comité joue ainsi un rôle fondamental de tiers de confiance au profit des organisations et des donateurs.

L'ARCHE: Comment exercez-vous le contrôle des organisations auxquelles vous avez accordé l'agrément ? Quel est votre rôle vis-à-vis du FOYER par exemple ?

F.G.: Il est d'abord important de préciser que le contrôle du Comité est uniquement opéré par des bénévoles que nous recrutons, formons et accompagnons tout au long de leur engagement au sein du Comité. Par ailleurs, le contrôle du Comité s'exerce de façon continue (rédaction d'un rapport chaque année) dans une logique d'accompagnement d'une organisation à progresser dans le respect des exigences de notre Charte.

L'ARCHE: Quels sentiments avez-vous quant à la transparence financière du FOYER et sa gestion des dons ?

F.G.: LE FOYER a obtenu l'agrément en 2011. Les contrôleurs ont mis en avant un certain nombre de points forts, en particulier la fidélité de l'association à sa mission, sa capacité d'innovation, la clarté de sa communication, son esprit d'économie, l'implication et la forte complémentarité de ses salariés et bénévoles. Comme toujours, la démarche d'agrément et le contrôle continu ont également permis d'identifier des axes d'amélioration. Dans le cas du FOYER, ils portent principalement sur le renforcement de la robustesse de certains processus internes ainsi que sur une actualisation des modes de calcul et de présentation de quelques informations financières. LE FOYER a mis en place les plans d'action correspondants et confirme ainsi une volonté de progression continue !

L'ARCHE: En conclusion, donnez en toute quiétude au FOYER ! ■

Propos recueillis par
Michel CATHELAND



À MARIE

Vos pieds n'ont point touché la boue originelle,
 Vous ne sûtes jamais le mensonge et le non,
 Vos mains n'ont point choisi nos misères charnelles,
 Et vous ignorez tout des folles rébellions.

Vous fûtes l'enfant pure, unique en Israël ?
 Brune vierge aux yeux clairs, vous brûliez d'oraison,
 Goûtant des saints écrits la lumière et le sel ;
 Le silence de Dieu meublait votre maison.

Vous fûtes, l'ignorant, première en dignité
 Parmi les fils d'Adam éloignés du Soleil ;
 Vous fûtes la plus haute et la privilégiée.

Et maintenant, ô Vierge, ô Mère immaculée,
 Ressuscitée en Christ et vivante en Son ciel,
 Enveloppez mon cœur de sa gloire éternelle.

Georges BELLEVILLE (1912-1995)
 Extrait de « Flammes »

L'ORGANISATION DE LA FRATERNITÉ

→ 1837 est une année particulièrement sombre pour Félicité de LAMENNAIS. Déjà, en 1832 la condamnation, par l'encyclique *Mirari vos*, de la revue libérale *L'Avenir* avait contraint LAMENNAIS, MONTALEMBERT et LACORDAIRE à en suspendre la publication. En 1834, le Vatican n'avait répondu aux pages fiévreuses de *Paroles d'un croyant* que par une nouvelle et sévère encyclique : *Singularis nos*.

Avec *Le Livre du Peuple*, la rupture avec Rome est consommée ; désormais LAMENNAIS mettra sa plume ardente au service d'une cause qui, après bien des avatars, deviendra le catholicisme social. ■

Paul VEYRIRAS.

« Vous qui portez le poids du jour, hommes de labeur et de douleur, pauvres déshérités de cette terre si féconde et si belle, pourquoi, quand tout dans la nature se réveille et sourit au matin, que les petits oiseaux, secouant leurs ailes humides de rosée, gazouillent sur la branche l'hymne de joie, que les insectes murmurent dans l'herbe ; pourquoi cette tristesse dans votre regard, ce silence sur vos lèvres ? Pourquoi la douce lumière qui s'épanche de l'Orient, lorsqu'il s'ouvre comme une fleur céleste, ne dissipe-t-elle jamais les ténèbres de votre front ?

L'abeille a sa ruche pour s'y retirer, et vous n'avez point d'asile qui soit à vous ; la mite a son vêtement de soie qui la protège contre la froidure, et vos membres sont nus ; le plus chétif vermisseau trouve sur sa plante natale un abri et la nourriture, et vous manquez de l'un et de l'autre.



SOURCE IMAGES WIKIPEDIA

Ce n'est point que la Providence ait été plus dure envers vous ; mais ce que Dieu vous donne, les hommes vous l'ôtent. Que vous a-t-on laissé de ce qu'il prodigue à tous ? Même une goutte d'eau de la mer, on vous défend de la prendre ; elle est au fisc, elle n'est pas à vous.

Vos maux, encore un coup, viennent des vices de la société, détournée de sa fin naturelle par l'égoïsme de quelques-uns, et jamais vous ne serez mieux tant que ceux-ci feront seuls les lois. Si vous aviez quelque chose à attendre d'eux, s'ils ne désiraient et ne cherchaient, selon la justice, que le plus grand bien de tous, s'élèveraient-ils au-dessus de tous ? Se réserveraient-ils si exclusivement l'administration des affaires de tous ? Est-ce par zèle pour vos intérêts qu'ils vous en interdisent le soin, est-ce pour eux ou pour vous, pour votre avantage ou pour le leur, qu'ils réclament la domination ? Si pour le leur, à quel titre, et d'où ce

privilège ? Si pour le vôtre, ils vous jugent donc incapables de discerner vous-mêmes ce qui vous est bon ou mauvais ? Vous êtes donc des brutes, suivant eux ?

Nous sommes tous enfants de même père, qui est Dieu, et le Père commun n'a point asservi les frères aux frères ; il n'a point dit à l'un : Commande, et à l'autre : Obéis. Ils se doivent mutuellement aide et secours, et justice et charité, rien de plus ; et la société, que les passions insensées et désordonnées, que l'orgueil et la convoitise ont rendue si pesante à la race humaine presque entière, n'est dans son essence, et ne doit être de fait, que l'union des forces et des volontés pour atteindre plus sûrement le but de l'existence, que l'organisation de la fraternité. » ■



Félicité de LAMENNAIS
Le Livre du Peuple (1837)
(Début du chapitre VIII)

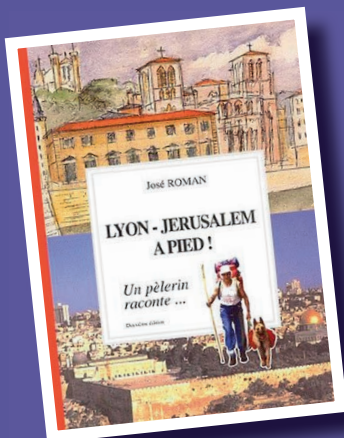
« PRÉPAREZ LE CHEMIN DU SEIGNEUR » DISAIT GUERRIC D'IGNY AU XII^E SIÈCLE À SES MOINES



Le chemin du Seigneur, frères, qu'il nous est demandé de préparer se prépare en marchant. On y marche dans la mesure où on le prépare. Même si vous êtes beaucoup avancés sur ce chemin, il vous reste toujours à le préparer pour que vous soyez toujours tendus au-delà du point où vous êtes parvenus.

Voilà comment, à chaque pas que vous faites, le Seigneur à qui vous préparez les voies vient au-devant de vous, toujours nouveau, toujours plus grand. Aussi est-ce avec raison que le juste prie ainsi : « *Enseigne-moi le chemin de tes volontés et je le chercherai toujours* ».

On donne à ce chemin le nom de vie éternelle parce que la bonté de celui vers lequel vous vous avancez n'a pas de limite. C'est pourquoi le voyageur sage et décidé, pensera commencer dès qu'il arrivera. Il oubliera alors ce qui est derrière lui pour se dire chaque jour : « *Maintenant je commence* ». ■



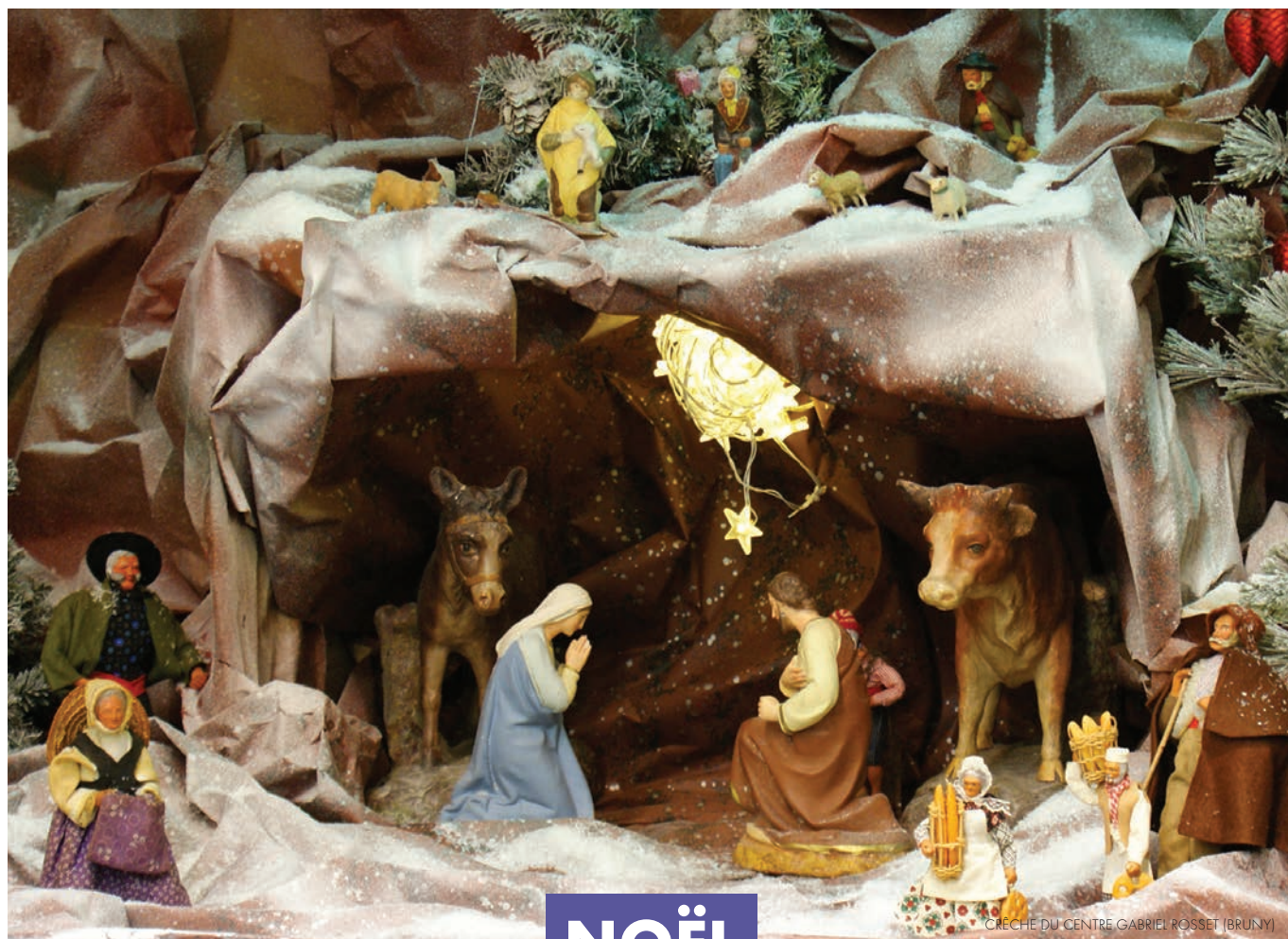
LYON-JÉRUSALEM À PIED UN PÈLERIN RACONTE...

Un ami du FOYER a publié un livre retraçant son parcours de Lyon à Jérusalem dont le bénéfice va à des œuvres humanitaires dont LE FOYER.

Prix de l'ouvrage : 16 € en France

Uniquement disponible chez l'auteur :

JOSÉ ROMAN - 5, RUE DES BLEUETS - 69720 ST-LAURENT-DE-MURE - TÉL : 04 78 40 83 23
MAIL : JOSEROMAN@FREE.FR / SITE INTERNET : HTTP://JOSEROMAN.FREE.FR



NOËL

CRÈCHE DU CENTRE GABRIEL ROSSET (BRUNY)

Quand on a reçu la lumière qui vient de Dieu, quand on a mesuré la transcendance de Dieu, en pensant qu'il fait tout de rien, qu'il peut créer et anéantir, ressusciter un mort comme Lazare, guérir des infirmes, apaiser les flots déchaînés, et quand on a compris qu'on reçoit tout de Lui (comme on a pu le comprendre au cours de nos rencontres avec Dieu), alors on a une manière toute nouvelle de voir, de sentir, de vivre.

On découvre un nouveau monde, comme les compagnons de Christophe COLOMB. On sait des choses que les autres hommes ne savent pas, qu'il y a un soleil tout petit qui s'est réduit à rien pour venir à nous, se faire homme, ne pas nous brûler de ses feux et nous écraser de sa puissance, se mettre à notre portée.

Dieu s'est fait homme, le soleil s'est fait lampe pour entrer dans notre maison et l'éclairer.

C'est le grand mystère de l'Incarnation, mystère de l'humilité, de la bonté, de l'amour de Dieu. ■

Gabriel ROSSET

* Plume et carnet toujours dans la poche, il notait en toutes circonstances : dans une voiture, à l'église, assis sous un arbre... Ses archives comptent 140 carnets. Les lignes ci-dessus sont extraites du carnet n°128, p. 86, 1974.

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DONNS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note: cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple: un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail: arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet: www.fnds.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activités**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7ème, et **le premier jeudi de chaque mois à 18h00** au FOYER de Villefranche.

Elle se déroule en deux temps: réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

benevolat@fnds.org

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet: www.fnds.org

© MAKSIM PASKO - FOTOLIA.COM

POUR QUE NOEL SOIT VRAIMENT UNE FETE

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :
- ci-joint chèque de _____ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :

Je souhaite m'abonner ou me réabonner
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations,
et assurances-vie au profit du FOYER



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre €

Ma banque

Nom de ma Banque :

N° Rue

Code Postal Ville

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature